

PARCOURS DE FORMATION

Le parcours de formation qui vous est proposé en théorie et en pratique va vous permettre de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur des notions concernant le code de la route. Cette formation se fait en salle avec des supports dvd (test entraînement) seul et/ou avec un enseignant lors des stages code, lors des cours théoriques sur un thème avec un enseignant et/ou sur internet via icicode de planète permis.

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

Les horaires sont affichés dans l'établissement ou consultables sur le site internet.

La formation théorique porte sur 10 thèmes :

- La loi et la circulation : les règles et la signalisation, la vitesse, la circulation, l'arrêt et le stationnement, les croisements et les dépassements.
- Le conducteur : vigilance et attitude à l'égard des autres conducteurs, les distances de sécurité et les limites du conducteur.
- Précautions en quittant et en prenant son véhicule et l'installation au poste de conduite
- Documents, passagers et chargements : documents obligatoires ou utiles, contrôle technique, Permis à points, transporter des passagers et charger son véhicule.
- Equipements de sécurité des véhicules : ceinture de sécurité, équipements de sécurité pour les enfants, airbags et nouvelles technologies
- Mécanique et sécurité : entretien courant, éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, les accessoires et témoins, les principaux organes et les pneumatiques.
- La route : les intempéries, les passages à niveaux, les tunnels, les chantiers routiers, la circulation des tramways, les voies rapides et les autoroutes.
- Les autres usagers : les usagers vulnérables, la route partagée, les véhicules lourds, les véhicules de travaux publics et agricoles, les véhicules prioritaires et les autres véhicules d'intérêts général.

- Règles et environnement : la réglementation concernant le bruit et la pollution, les pics de pollution, l'éco mobilité et la conduite économique et écologique.
- Accident : le constat amiable et l'accident corporel.
-

Les cours thématiques du mercredi soir abordent 4 thèmes :

- La signalisation horizontale et verticale
- Le conducteur : attitudes avec les autres usagers et ses limites (alcool, drogue, médicaments, fatigue)
- La vitesse : effets, distance de sécurité, distance d'arrêt
- La route (intempéries, nuit) et les accidents : comportement à adopter

Elle se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, le mercredi soir de 18 h à 19 h sur rendez-vous. Elle est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

FORMATION PRATIQUE

La phase pratique peut débuter en parallèle ou après la phase théorique.

Cette phase se déroule sur un véhicule auto école avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Elle porte sur les 4 niveaux de compétence, conforme au REMC, qui doivent être acquis pour se présenter au permis de conduire.

Ces 4 compétences sont :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Ces 4 compétences se décomposent en sous compétences dont vous trouverez le détail affiché à l'auto école ou dans votre livret d'apprentissage.

Chaque sous compétence sera traitée en abordant le pourquoi, le comment, les risques, les influences et les pressions sociales. Elles vous permettront aussi de vous auto évaluer.

Pendant cette phase pratique vous serez amené à circuler au départ en campagne puis en ville, sur voie rapide et de nuit et/ou par intempéries si le cas se présente.